



Article scientifique

Article

2009

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Causalité et argumentation: l'exemple de "parce que"

Moeschler, Jacques

How to cite

MOESCHLER, Jacques. Causalité et argumentation: l'exemple de 'parce que'. In: Nouveaux cahiers de linguistique française, 2009, vol. 29, p. 11è–148.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:109749>

Causalité et argumentation : l'exemple de *parce que*¹

Jacques Moeschler
Département de linguistique
Université de Genève
jacques.moeschler@unige.ch

Qu'est-ce que tu as fait de ta vie, Mario Conde ? se demanda-t-il comme chaque jour, et comme chaque jour il voulut faire marche arrière à la machine du temps, dissoudre un par un ses propres torts, ses erreurs et ses excès, ses colères et ses haines, se dénuder de son existence manquée et trouver le point précis où il pourrait recommencer.

Leonardo Padura, *Passé parfait*,
Paris, Métailié, Points, 2001, 65-6.

– Vous réfléchissez à la brèche que vous voyez dans une seule et unique chaîne de cause à effet. Moi, je vois un faisceau de chaînes différentes qui paraissent toutes converger en un même point. (...)

– Si vous aviez l'une de vos célèbres cartes sous la main, est-ce que vous pourriez nous en proposer une représentation graphique ?

– Ça aurait tout de la toile d'araignée.

Tony Hillerman, *L'homme squelette*,
Paris, Rivages, 2008, 15.

Résumé

Cet article a pour objet la description de la relation entre causalité et argumentation. Nous montrerons que contrairement aux approches classiques de l'argumentation, qui opposent le connecteur argumentatif à l'opérateur sémantique parce que, ce connecteur fonctionne dans ses différents emplois sur la base d'une sémantique homogène, de nature causale. Notre thèse est que parce que, dans ses emplois argumentatifs, est épistémique, et nous proposerons un modèle d'interprétation général basé sur les relations conceptuelles entre événements et sur une logique du temps ramifié. Après avoir discuté des approches argumentatives classi-

¹ Article rédigé dans le cadre du projet FNSRS 100012-113382 *Pragmatique lexicale et non lexicale de la causalité : aspects descriptifs, théoriques et expérimentaux*.

ques, des propriétés de la causalité et des emplois causaux de parce que, nous montrerons les relations entre causalité et argumentation.

Mots clés : *causalité, argumentation, parce que, emplois épistémiques, événements négatifs.*

1. Introduction

Les analyses des particules du discours, ou connecteurs, vivent un paradoxe intéressant : d'une part, elles ont voué un intérêt important à l'analyse d'une conjonction comme *parce que* ; d'autre part, elles se sont presque toutes intéressées à l'argumentation. Mais peu d'approches ont essayé de rapprocher les propriétés causales de *parce que* de sa fonction argumentative.

Dans le cadre de notre projet de recherche sur la causalité, nous aimerions contribuer à une compréhension raisonnée de la relation entre causalité et argumentation. L'une de nos hypothèses, explicitement formulée depuis Moeschler (2007a), est que les argumentations ne sont que des cas particuliers de relations causales².

Nous aimerions aborder la question de la relation entre causalité et argumentation en examinant de manière précise comment fonctionne pragmatiquement et sémantiquement le connecteur causal *parce que*. La thèse principale de cet article est que les usages argumentatifs de *parce que* sont des usages inférentiels ou épistémiques, et non des usages causaux ou d'acte de langage (Sweetser 1990).

Pour défendre cette thèse, qui n'a rien en elle-même d'original, puisqu'elle fait de *parce que* argumentatif l'un des trois emplois principaux de *parce que*, nous allons commencer par rappeler en quoi consistent les principales approches de l'argumentation dans la langue. Nous examinerons ensuite les propriétés de la causalité, les différents usages de *parce que*, et les rapports entre *parce que*, la causalité et l'argumentation.

2. Les approches classiques de l'argumentation

Les approches classiques de l'argumentation, qu'elles soient logiques ou linguistiques, opposent le raisonnement formel, démonstratif, au raisonnement informel, non démonstratif et argumentatif. La première caractéristique de l'argumentation est donc de s'opposer au raisonnement formel sur son aspect démonstratif : alors que le raisonnement formel préserve la vérité, le raisonnement non démonstratif n'est pas *truth-preserving*, et de ce fait correspond à des « erreurs » logiques. Le

² L'hypothèse H6 de notre projet est plus spécifique, et fait intervenir les notions d'état et de chaîne causale.

meilleur exemple d'un tel raisonnement informel, que nous appellerons pragmatique, est donné par l'usage biconditionnel de *si*, qui correspond à son usage ordinaire en langue naturelle.

Prenons l'exemple de (1). Si je dis (1) à mon fils Axel, alors il comprendra certainement (2) et non pas (3), même si je lui ai enseigné la logique des propositions du premier ordre :

- (1) Si tu tonds la pelouse, tu auras 10€.
- (2) Si tu ne tonds pas la pelouse, tu n'auras pas 10€.
- (3) Si tu ne tonds pas la pelouse, tu auras 10€.

Dans la logique des propositions du premier ordre, en effet, les conditions de vérité de la conditionnelle rendent la proposition conditionnelle vraie tant dans le cas de (2) que dans celui de (3) : la conditionnelle est vraie si le conséquent est vrai ou l'antécédent est faux, la seule condition la rendant fautive étant la situation où l'antécédent est vrai et le conséquent faux.

Il serait en effet totalement scandaleux, logiquement mais surtout éthiquement, après avoir prononcé (1) et après que mon fils se fût exécuté, que je refuse de le payer : j'aurais non seulement dit quelque chose de faux à mon fils, mais je l'aurais surtout trompé. Ce cas de figure ne pose donc pas de problème logique, et correspond à la 2^e ligne de la table de vérité de la conditionnelle, que je représenterai par l'opérateur \supset , afin d'éviter les confusions entre *opérateur* et *relateur* (cf. Grize 1973) :

- (4) Table de vérité de la l'opérateur \supset

P	Q	$P \supset Q$
1	1	1
1	0	0
0	1	1
0	0	1

Reste à expliquer, si les 1^{ère} et 4^e lignes sont compréhensibles logiquement, pourquoi la 3^e ne l'est pas. En effet, il semble que l'usage ordinaire de *si* en français interdit de comprendre que si l'antécédent est faux, le conséquent peut néanmoins être vrai, et produire ainsi une proposition conditionnelle vraie. Si tel était le cas, alors il faudrait que (1) signifie non pas (2), mais (5) :

- (5) Si tu n'as pas 10€, alors tu n'as pas tondu la pelouse.

(5) est simplement la contrepartie de (1), par contraposition, explicitée en (6) :

- (6) $(P \supset Q) \equiv (\neg Q \supset \neg P)$

En d'autres termes, si *si P, alors Q* est vrai, alors il est vrai que *si non-Q, alors non-P*. Les tables de vérité de ces deux propositions sont en effet identiques, comme le montre la table de vérité (7) :

(7) Table de vérité de *si non-Q, alors non-P*

P	Q	$\neg P$	$\neg Q$	$\neg Q \supset \neg P$
1	1	0	0	1
1	0	0	1	0
0	1	1	0	1
0	0	1	1	1

L'usage dit biconditionnel de *si* a été depuis longtemps reconnu par les linguistes, notamment par le fameux article de Geis & Zwicky (1971), prolongé de manière exhaustive pour le français par Cornulier (1985). En d'autres termes, le *si* ordinaire en français, non contrefactuel³, est interprété comme une biconditionnelle, à savoir comme signifiant l'opérateur biconditionnel (\equiv) correspondant à la relation d'équivalence logique :

(8) Table de vérité de la biconditionnelle

P	Q	$P \equiv Q$
1	1	1
1	0	0
0	1	0
0	0	1

En d'autres termes, pour que la biconditionnelle soit vraie (lue en français *si et seulement si P, Q*), il faut que les propositions aient les mêmes valeurs de vérité. On constate donc, et c'est une règle générale de la pragmatique, que les interprétations des mots logiques sont toujours plus spécifiques en langue naturelle que les interprétations logiques (Chierchia et al. à paraître, Moeschler & Reboul 1994, chapitre 6, Moeschler 2007b) : le *ou* logique (inclusif) est interprété comme *ou* exclusif en langue naturelle, *quelques*, compatible logiquement avec *tous*, comme *quelques seulement*, et *si* comme *si et seulement si*. En termes vériconditionnels, cela signifie que les interprétations pragmatiques sont des restrictions sur les tables de vérité logique.

Qu'en est-il des versions linguistiques (sémantiques) de l'argumentation ? Pour des raisons de pertinence descriptive, nous nous référerons ici à la théorie de l'argumentation dans la langue

³ Une proposition contrefactuelle présuppose la fausseté de l'antécédent et du conséquent, comme dans *Si j'aurais su, j'aurais pas venu (La Guerre des boutons)*.

d'Anscombe & Ducrot (1983)⁴. Dans la version classique de l'argumentation dans la langue, les énoncés sont dotés d'une orientation argumentative intrinsèque, appartiennent à des échelles argumentatives et servent des classes de conclusions. L'exemple (9) est intéressant, car il montre que des assertions peuvent recevoir des propriétés scalaires, signalées ici par l'opérateur *presque*, coorienté argumentativement à la proposition qu'il modifie :

- (9) Dans le foot, celui qui dit qu'il est sûr de ce qui va se passer est un charlatan. Et comme je ne veux pas passer pour un charlatan, je peux donc vous affirmer que je suis presque sûr que la Croatie va gagner l'Euro. (M. Blazevic, *L'Équipe*, 20/06/08)

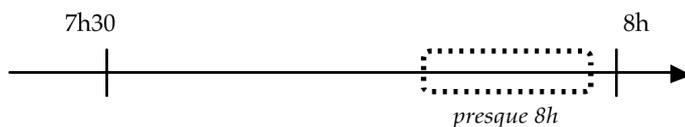
Miroslav Blazevic a pris la précaution de ne pas vouloir passer pour un charlatan, en ajoutant *presque* à *sûr* : bien lui en a pris, car la Croatie a été éliminée par la Turquie en quart de finale.

Les propriétés argumentatives de *presque* sont en fait intéressantes : logiquement, *presque P* implique $\neg P$, mais argumentativement *presque P* est coorienté à *P*. (10) en donne une illustration explicite :

- (10) Axel : Le repas est prêt ?
Anne : a. Oui, presque.
b. *Non, presque.
c. Non, pas tout à fait.
d. *Oui, pas tout à fait.

Alors que *pas tout à fait* est compatible avec *non*, seul *presque* est compatible avec *oui*, alors qu'il signifie littéralement PAS TOUT À FAIT. Pour Anscombe et Ducrot, cela signifie que sa valeur sémantique pertinente en langue est son orientation argumentative positive, et non sa dénotation négative, représentée en (12), pour traduire l'exemple (11) :

- (11) Dépêche-toi : il est presque 8h.
(12) Sémantique de *presque*



Comme on le voit avec les exemples (9)-(11), dans la version classique de l'argumentation dans la langue, les énoncés sont argumentativement contraints et n'ont pas de propriétés vériconditionnelles.

⁴ Cf. aussi Ducrot (1973), (1980).

Cela pose un vrai problème, que la théorie de l'argumentation dans la langue a toujours refusé d'aborder frontalement. En effet, dans la grande tradition structuraliste, la théorie de l'argumentation dans la langue fait sienne l'hypothèse que la vérité est une notion attachée aux propositions, objet de la logique, alors que la linguistique a pour objets les énoncés, dont les propriétés sont non-vériconditionnelles, à savoir argumentatives. Mais on peut montrer que l'on peut argumenter avec des propositions qui doivent être évaluées vériconditionnellement. Les deux exemples (13) et (14) montrent que l'argumentation a à voir avec la vérité et que tout usage non littéral du langage suppose un accès au sens vériconditionnel. Les paraphrases vériconditionnelles (15) et (16) en sont des éléments de preuve :

- (13) Si Gattuso est un bon joueur, alors je suis un curé. (Luis Aragonés)
- (14) L'Espagne vainc ses démons. (*L'Équipe*, 23/06/08)
- (15) Gattuso n'est pas un bon joueur et Luis Aragonés n'est pas un curé.
- (16) L'équipe de football de la sélection espagnole a vaincu la sélection italienne.

Il semble donc que séparer argumentation et vérité soit un peu rapide. Mais le recours aux approches pragmatiques radicales, issues de Grice (1989), ne semble pas a priori, d'une grande utilité. En effet, la théorie pragmatique classique réserve la vérité au domaine de la sémantique (compositionnelle), à savoir ce que Grice et Austin appellent le sens (*sense*) et la référence (*reference*). En effet, dans les approches pragmatiques à la Grice, le sens communiqué ou *implicature* est non-vériconditionnel, parce qu'annulable.

Nous nous trouvons donc devant une situation à la fois favorable et défavorable. Ce qui est positif ou favorable, c'est que les phénomènes argumentatifs et pragmatiques semblent échapper à des questions de vériconditionnalité. Ce qui l'est moins, c'est que la séparation entre phénomènes pragmatiques (et par extension argumentatifs) et questions de vériconditionnalité est artificielle, comme en témoignent les exemples d'argumentation liée à la vérité.

Afin de comprendre les rapports entre aspects pragmatiques du sens des énoncés et argumentation (dans la langue), examinons rapidement comment les implicatures conversationnelles, à savoir les conclusions implicites, sont calculées. Elles sont généralement définies comme le produit conjoint d'informations linguistiques (stockées dans la forme logique des énoncés) et d'information non linguistiques, comme les explicatures (explicitation) ou les prémisses implicites (hypothèses contextuelles).

Dans la version classique de Grice, les implicatures sont conversationnelles, c'est-à-dire annulables, ou conventionnelles, non annula-

bles. Par exemple, l'implicature temporelle, voire causale, de *et* (17b) est conversationnelle, car elle peut être annulée sans produire de contradiction (17c). En revanche, l'implicature associée à *mais*, à savoir le contraste entre deux faits ou deux propositions, n'est pas annulable, comme le montre (18b), ce qui a conduit certains pragmaticiens à la conclusion que *mais* déclenche une implicature conventionnelle (Levinson 2000) :

- (17) a. Abigaël a crié et Axel l'a frappée.
 b. Abigaël a crié et ensuite Axel l'a frappée.
 c. Abigaël a crié et Axel l'a frappée, mais c'est Axel qui a commencé.
- (18) a. Abigaël est intelligente, mais elle est aussi jolie.
 b. ?? Abigaël est intelligente, mais elle est aussi jolie, et il n'y a aucun rapport entre l'intelligence et la beauté d'une jeune fille.

Cela dit, la version classique de la pragmatique, selon laquelle les seuls phénomènes sémantiques sont vériconditionnels⁵, a été contestée depuis plus de 20 ans dans les travaux pertinentistes. Dans la version post-gricéenne qu'est la Théorie de la pertinence, les implicatures sont en effet des conclusions implicites, tirées sur la base de prémisses implicites et de la forme logique de l'énoncé. Mais il existe un autre niveau pragmatique, en dehors de celui des implicatures, qui correspond aux développements de la forme logique de la phrase énoncée : ce sont les *explicatures* (ou explicitations). La meilleure illustration de ce phénomène, que l'on appelle généralement *l'enrichissement libre*, est donnée par les constituants inarticulés, spécifiant notamment les coordonnées temporelles et spatiales des mots indexicaux, par le développement pragmatique de conjonctions comme *et*, ainsi que par l'explicitation des relations explicatives. Ces trois cas de figure sont donnés en (19a-c) :

- (19) a. Il fait beau [le 25 juin 2008 à Marseille].
 b. Abigaël a crié et [ensuite] Axel l'a frappée.
 c. Axel a frappé Abigaël. [parce que] Elle a crié.⁶

Comment pouvons-nous être certains que ces enrichissements libres⁷ sont bien des explicatures (vériconditionnelles) et non des implicatures (non-vériconditionnelles) ? L'un des tests utilisés dans la littérature (Wilson & Sperber 1993) est celui de l'antécédent des conditionnelles : si on peut insérer dans l'antécédent des conditionnelles du

⁵ On se rappellera la fameuse définition de Gazdar (1979) : la pragmatique = le sens – les conditions de vérité.

⁶ Les enrichissements sont notés entre crochets [].

⁷ On parle d'enrichissement libre parce que rien dans la structure linguistique des énoncés ne conduit à sélectionner obligatoirement l'un ou l'autre constituant inarticulé. Leur émergence est dictée par des raisons de pertinence.

matériel linguistique (par exemple la conjonction *et*) et que sa présence détermine les conditions de vérité, alors sa contribution ne peut être que vériconditionnelle, à savoir au niveau des explicatures et non à celui des implicatures. Par exemple, pour reprendre la cas de *et*, alors que *P et Q* et *Q et P* ont, dans la logique des propositions, des conditions de vérité identiques, insérés dans une conditionnelle, ils ne l'ont pas. Comme le montrent les exemples (20), *si P et Q, alors R* n'a pas les mêmes conditions de vérité que *si Q et P, alors R* :

- (20) a. Si Abigaël a crié et Axel l'a frappée, alors on peut le comprendre.
 b. # Si Axel a frappé Abigaël et elle a crié, alors on peut le comprendre.

Dans un monde ordinaire, (20a) est acceptable, alors que (20b) ne l'est pas...

Nous aimerions montrer que les relations argumentatives de *parce que* ne sont pas éloignées de ses propriétés causales, et donc temporelles. Nous rappellerons que dans la sémantique du discours (Asher & Lascarides 2003 notamment), une distinction fondamentale est introduite entre deux types de relations de discours, Narration d'une part – qui présuppose une relation de précédence immédiate entre événements – et Explication – qui introduit une relation d'ordre temporel inverse. Par ailleurs, Explication est une relation de discours plus spécifique, plus contrainte que Narration, qui fonctionne par défaut. Ainsi, (21a) illustre Explication et (21b) Narration :

- (21) a. Max s'est cassé la jambe. Il est tombé dans un précipice.
 b. Max est tombé dans un précipice. Il s'est cassé la jambe.

Le point crucial pour notre démonstration est que les informations (factuelles) signifiées par ces deux discours sont vériconditionnellement identiques. En effet, en (21a) et (21b), la relation (22) est vraie, quel que soit l'ordre de présentation des événements :

- (22) [Max tombe dans un précipice] CAUSE [Max se casse la jambe]

Cela dit, l'information communiquée par (21) en (22) n'est pas la même : (21a) et (21b) communiquent respectivement (23a) et (23b) :

- (23) a. CONSÉQUENCE [Max se casse la jambe] & CAUSE [Max tombe dans un précipice]
 b. CAUSE [Max tombe dans un précipice] & CONSÉQUENCE [Max se casse la jambe]

Cela dit, si comme nous le verrons l'argumentation est étroitement liée à la causalité, il n'en reste pas moins qu'il y a une différence significative entre relations temporelles et relations explicatives : seules les secondes sont en effet orientées argumentativement. Si l'on prend les énoncés (24), on constate en effet que l'enchaînement temporel ne peut être utilisé comme un argument pour une conclusion, alors que

la relation explicative est facilement acceptable comme argumentation :

- (24) a. ? Il est arrivé un malheur à Max : Marie l'a poussé.
b. Il est arrivé un malheur à Max : il est tombé.

En (24a), l'inférence temporelle [*pousser* CAUSE *tomber*] ne semble pas pouvoir être intégrée dans une argumentation. En d'autres termes, une cause ne peut servir d'argument pour une conclusion, alors que la conséquence se prête à la relation d'argumentation. En effet, une conséquence peut servir d'argument pour une conclusion.

Nous allons simplement noter de manière provisoire cette observation : les relations causales, liées à l'explication, sont intégrables dans des relations argumentatives. La raison est probablement liée au fait que les explications en relation avec des questions de type *pourquoi ?* résonnent de manière symétrique aux questions d'argumentation. Une relation temporelle en avant est une réponse à une autre question (*que s'est-il passé ?*), alors qu'une relation causale en arrière répond à la question *pourquoi P s'est-il passé ?*:

- (25) a. Que s'est-il passé ? – Marie a poussé Jean et il est tombé.
b. Pourquoi Jean est-il tombé ? – Parce que Marie l'a poussé.

(26) résume la première conclusion de notre analyse : seules les conséquences peuvent être des arguments pour des conclusions, et non les causes :

- (26) a. ARGUMENT (CONSÉQUENCE) – CONCLUSION
b. * ARGUMENT (CAUSE) – CONCLUSION

Pour comprendre cette apparente asymétrie, il nous faut regarder de plus près la relation de causalité.

3. Les propriétés de la causalité

Dans l'analyse classique de Hume (1739-1740), la causalité est définie par cinq propriétés. Soit *A* la cause et *B* l'effet ; alors la relation causale suppose les conditions suivantes.

Contiguïté : *A* et *B* sont contigus. Les approches philosophiques traditionnelles de la causalité rendent compte d'un fait simple : pour que deux entités soient en relation causale, il faut qu'il y ait contact. La contiguïté est l'une des manifestations du contact. Chose remarquable, le nourrisson semble être équipé pour la détection de relations causales impliquant un contact. Lorsqu'on lui présente une situation où une boule rouge entre en contact avec une boule bleue, entraînant le mouvement de celle-ci, et en contraste une situation où le point de contact est séparé par un obstacle, mais où la boule bleue bouge quand même, le nourrisson manifeste un intérêt plus marqué, signalé par un rythme de succion plus intense.

Asymétrie temporelle : A précède B. Cette propriété est un classique des analyses ontologiques de la causalité. Dans tous les mondes possibles, les causes ne peuvent pas suivre les effets : elles les précèdent toujours temporellement. Le point important est que les langues naturelles inversent l'ordre dans le discours. L'ordre discursif de présentation de la relation causale est en effet l'ordre conséquence-cause, comme l'illustre (27) (Moeschler 2003a, Moeschler et al. 2006) :

(27) L'herbe est verte cette année. Il a plu tout l'été.

Contingence : la relation entre A et B n'est pas obligatoire, mais pour décider d'une relation causale entre A et B, il faut que le rapport entre le nombre d'occurrences de A et celui de B soit le plus proche de 1 possible. Le point important est que le raisonnement causal n'est pas déductif, du type *A cause B, A, donc B*. La raison est que si un événement A cause B, l'occurrence de A ne suffit pas, B pouvant ne pas être le cas. La seule modalité de contrôle dont nous disposons est le raisonnement contrefactuel, qui nous permet de supposer que si A ne s'était pas produit, B ne se serait pas produit non plus. Dans l'exemple des boules rouges et bleues, le nourrisson est surpris car ce n'est pas la clause (28a) qui est défaite, mais (28b) (Reboul 2003) :

- (28) a. Si la boule rouge avait heurté la boule bleue, alors la boule bleue se serait mise en mouvement.
 b. Si la boule rouge n'avait pas heurté la boule bleue, alors la boule bleue ne se serait pas mise en mouvement.

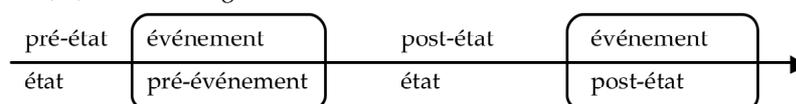
Généralité : le raisonnement causal est inductif. La question de la généralité est problématique, car elle est liée à la nature des principes cognitifs à la base du raisonnement, mais aussi de l'apprentissage. Généralement, l'apprentissage est considéré comme une stratégie purement inductive, qui a ses avantages, mais aussi ses inconvénients. L'avantage évident est que l'induction n'est pas soumise à la loi des grands nombres (Reboul 2007 pour un développement convaincant), dans la mesure où, en tout cas pour ce qui est de l'apprentissage du lexique, on sait que l'association sons-sens nécessite un très petit nombre d'occurrences pour la fixation de la relation conventionnelle, ce qui n'interdit pas des sur-généralisations (tous les animaux de la maison sont appelés *chat*) et des sous-généralisations (seule la voiture de papa est une *auto*). Le désavantage de l'apprentissage inductif est qu'il n'est pas *truth-preserving* : je peux savoir que le feu cause la fumée, mais cela ne garantit pas que si je perçois de la fumée, il y ait un feu (je peux confondre par exemple fumée et brume matinale). En tout état de cause, l'apprentissage des relations causales ne peut se faire que de manière inductive, car sinon on ne comprendrait pas d'où viennent les associations causales, à moins de faire l'hypothèse forte qu'elles sont encodées dans le lexique.

Conditions *ceteris paribus* : la relation causale entre A et B vaut toutes choses étant égales par ailleurs. Il semble en effet que les conditions à l'origine de la relation de causalité doivent être les mêmes. Si je frotte une allumette et qu'elle s'allume, il est nécessaire pour une seconde occurrence de l'événement que les conditions *ceteris paribus* soient les mêmes : l'allumette n'est pas mouillée, la bande d'émeri n'est pas usée, le vent n'est pas violent, etc.

Dans cette perspective, qui renonce donc a priori à une modélisation logique de la causalité, on peut se demander ce qui est requis pour représenter la relation causale. On peut envisager la question sous un angle formel simple ou plus complexe.

Dans le premier cas de figure, on va recourir à une modélisation simple (Asher 1997 par exemple), selon laquelle la relation causale est constitutive de l'ontologie des événements : un événement suit un pré-état qu'il détruit et cause un post-état ; de manière symétrique, un état est créé causalement par un pré-événement et détruit par un post-événement, selon le modèle suivant :

(29) Une ontologie des événements

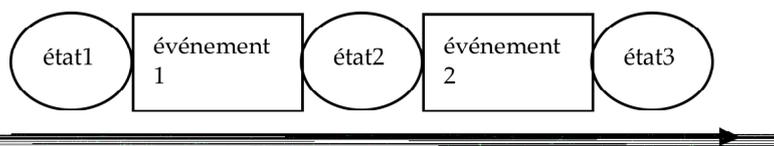


Dans ce modèle linéaire simple, une distinction cruciale doit être faite, car elle est au cœur d'une de nos hypothèses sur la causalité et l'argumentation : la distinction entre causalité *directe* et causalité *indirecte*. On parlera de causalité directe lorsque la relation entre événements n'est médiatisée par aucun événement, et de causalité indirecte si au moins un événement interface dans la relation causale entre événements. On parlera enfin de *chaîne causale* pour parler de la succession des événements et des états dans le temps.

Formellement, un état n'a pas de pouvoir causal, mais une chaîne causale est constituée d'une séquence d'événements/états. Les états indiquent les conséquences contiguës temporellement et/ou spatialement des événements-cause, alors que dans une chaîne causale, un événement e2 qui succède à un événement e1 est formellement sa conséquence.

Le modèle simple de la causalité peut se généraliser de la manière suivante :

(30) Un modèle simple de la causalité



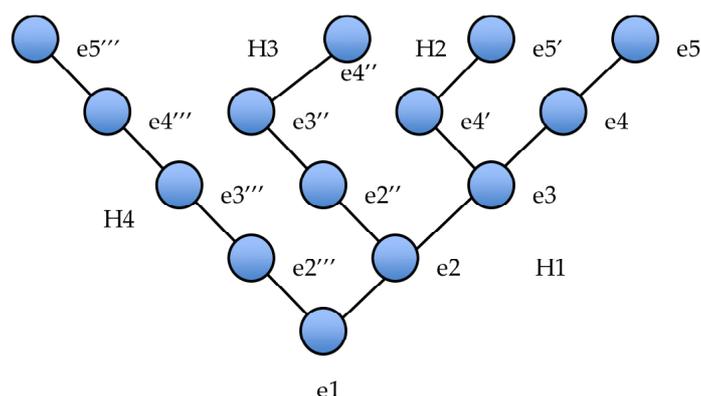
Une conséquence de ce modèle, non anecdotique, est que la causalité indirecte est beaucoup plus facilement acceptable dans les relations en avant, prospectives, que dans les relations en arrière, rétrospectives. Ainsi, les discours – sans connecteurs – (31b-c) sont-ils plus acceptables que les discours (32b-c). L'explication est la suivante : les inférences temporelles en avant sont plus facilement dérivables – les conséquences sont des inférences projectives – que les inférences causales en arrière – les causes ne sont pas facilement projetables si elles remontent le flux du temps :

- (31) a. Marie a poussé Jean. Il est tombé.
 b. Marie a poussé Jean. Il est à l'hôpital.
 c. Marie a poussé Jean. Il a été opéré.
- (32) a. Jean est tombé. Marie l'a poussé.
 b. ? Jean est à l'hôpital. Marie l'a poussé.
 c. ?? Jean a été opéré. Marie l'a poussé.

Cela dit, le modèle linéaire, pour utile qu'il soit, peut être complexifié et donner lieu à un modèle de la causalité basé sur la logique du temps ramifié (Reboul 2003). Dans ces modèles, un événement donne lieu à un ensemble de transitions qui sont autant de conséquences possibles, et un chemin sur l'arbre des événements ne fait que correspondre à une histoire possible. Ainsi, les petites histoires de (31) peuvent être représentées à partir de l'arbre (34) et des transitions entre les cinq événements suivants :

- (33) e1 : Marie pousse Jean
 e2 : Jean tombe
 e3 : Jean est transporté à l'hôpital
 e4 : Jean est à l'hôpital
 e5 : Jean est opéré

(34) Un arbre possible entre Jean et Marie



H1 représente l'histoire en (31). Soit e_1 et e_2 sont représentés, soit e_1 et e_4 , soit e_1 et e_5 . On constate donc que l'ellipse est ici possible, mais si l'on part du dernier événement, e_5 ou e_4 par exemple, alors l'inférence causale en arrière devient plus complexe. C'est ce que montrent les discours (32).

Le point important qu'illustrent les arbres à ramification temporelle est que l'on peut envisager, pour chaque transition, une transition alternative. Par exemple H2 peut être représentée par la situation suivante : Jean est transporté à l'hôpital (e_3), mais l'ambulance a un accident (e_4') et il décède à la suite du choc avec un camion de pompiers (e_5'). H3 pourrait correspondre à une autre histoire : Jean tombe (e_2), mais se relève (e_2''), gifle Marie (e_3''), qui l'abat d'une balle en plein cœur (e_4''). Enfin, dans H4, Marie pousse Jean (e_1), mais il ne tombe pas (e_2'''), il la prend dans ses bras (e_3'''), l'embrasse (e_4''') et ils se marient (e_5''').

On voit donc qu'un modèle de la causalité ne peut être simplement linéaire. Ce que nous représentons par une chaîne causale n'est donc qu'un chemin possible, une histoire parmi un ensemble de chemins possibles. Si donc l'argumentation a à voir avec la causalité, alors cela signifie qu'il doit y avoir une relation entre chaînes causales, temps ramifié et argumentation. Avant d'engager la discussion sur cette question, il est nécessaire de revenir sur un cas particulier d'argumentation qui nous permettra de montrer son lien avec la causalité : les emplois du connecteur *parce que*.

4. Les usages de *parce que*

Parce que a été l'un des premiers connecteurs pragmatiques à avoir fait l'objet d'une analyse exhaustive, avec *mais*, pour le français (cf. Groupe λ -1 1975 et Anscombe & Ducrot 1977). Le point crucial est que ce connecteur a toujours, plus implicitement qu'explicitement, été catégorisé comme argumentatif. Par exemple, Roulet et al. (1985) distinguent parmi les grandes classes de connecteurs pragmatiques les argumentatifs (*car, parce que, puisque, comme, en effet, d'ailleurs, même, au moins*) des contre-argumentatifs (*bien que, pourtant, néanmoins, cependant, quand même, mais*). La définition que donnent Roulet et al. des connecteurs argumentatifs est la suivante (*ibid*, 127) :

« Nous appellerons ici connecteurs argumentatifs (dans un sens restreint) les connecteurs qui marquent un acte subordonné et établissent entre celui-ci (et éventuellement d'autres) et l'acte discursif directeur une relation d'argument(s) ».

Parce que, comme exemple de connecteur argumentatif, introduirait donc un argument pour une conclusion, réalisée par un acte discursif directeur. Ainsi, dans (35), *parce que* introduit un acte subordonné d'argument (+A) en faveur d'un acte directeur, mais ne peut introduire +A3, seul *puisque* pouvant le faire :

- (35) A elle est malade
 +A1 parce qu'elle a trop mangé
 +A2 ? parce que je ne l'ai pas vue de la journée⁸
 +A3 *parce que vous voulez tout savoir.

Cette analyse est directement inspirée de l'analyse du Groupe λ -1 (1975), et assume de ce fait la différence fondamentale, que l'on retrouve aussi dans l'analyse de *mais*, entre opérateur (sémantique) et connecteur (pragmatique). Comme nous le verrons, l'analyse argumentative contraste singulièrement avec les analyses de la linguistique cognitive (Sweetser 1990)⁹.

4.1. L'analyse argumentative de *parce que*

Les arguments permettant de distinguer deux *parce que*, tout comme deux *mais*, sont distributionnels et basés sur les tests que sont l'interrogation, la négation et l'enchâssement. Le constat est le suivant : chacune de ces opérations provoque un éclatement de la phrase en deux blocs lorsque *parce que* est connecteur, alors que l'opération (interrogation, négation, enchâssement) porte, avec l'opérateur, sur la

⁸ Roulet et al. (1985, 130) notent qu'avec +A2, « l'emploi de *parce que* est beaucoup plus rare ».

⁹ Celle-ci distingue trois emplois de *parce que*, non réductibles aux exemples donnés en (35).

relation elle-même. Voici une série d'exemples qui illustrent cette distinction :

- (36) **Négation**
 a. Marie n'est pas malade parce qu'elle a été vaccinée, mais parce qu'elle a pris froid.
 b. Marie n'est pas malade, parce qu'elle a été vaccinée.
- (37) **Interrogation**
 a. Est-ce que Marie est malade parce qu'elle a été vaccinée ?
 b. Est-ce que Marie est malade ? Parce qu'elle a été vaccinée.
- (38) **Enchâssement**
 a. Je crois que Marie est malade parce qu'elle a été vaccinée.
 b. Je crois que Marie est malade, parce qu'elle a été vaccinée.

La ponctuation (point d'interrogation, virgule), comme une pause intonative, ainsi que d'autres indices prosodiques indiquent clairement la différence de comportement sémantique de *parce que* (éclatement *vs* non-éclatement du bloc). Comme les connecteurs proches *car* et *puisque* se comportent comme le *parce que* avec éclatement du bloc (39), Ducrot et ses collègues en concluent que seul l'emploi argumentatif de *parce que*, et non son emploi causal, relève de la pragmatique¹⁰ :

- (39) a. Marie n'est pas malade, car/ puisqu'elle a été vaccinée.
 b. Peux-tu me passer le sel ? car/ puisqu'il est à côté de toi.¹¹
 c. Je crois que Marie est malade, car/ puisqu'elle a été vaccinée.

L'analyse argumentative de *parce que*, dans la version du Groupe λ -1, pose un certain nombre de problèmes, dont voici les plus évidents¹².

Premièrement, l'analyse argumentative ne rend pas compte de la différence entre conjonction de coordination (*car*) et conjonction de subordination (*parce que*, *puisque*) ; au contraire, elle accentue une différence pragmatique, puisqu'elle regroupe *parce que* d'une part et *puisque-car* de l'autre. L'analyse argumentative suppose donc implicitement qu'il n'y a aucune corrélation entre les propriétés grammaticales

¹⁰ Dans la perspective de Ducrot et al. (1980), la pragmatique est restreinte aux actes de langage et à l'énonciation.

¹¹ On notera que ni *car* ni *puisque* ne supportent l'enchaînement avec une vraie question (acte de *demander si*) ; en revanche, avec les actes de *demander que* (Sperber & Wilson 1986), comme les requêtes, mêmes indirectes, leur usage, bien que peu naturel, est acceptable.

¹² Je renvoie ici à Zufferey (2007), qui montre de manière à la fois descriptive, théorique et expérimentale, que le clivage entre *parce que* d'une part et *car* et *puisque* d'autre part est artificiel. Elle montre de manière convaincante que *parce que* et *car* sont proches par leurs emplois, avec une distribution quasi complémentaire entre l'oral et l'écrit, alors que *puisque* exhibe des propriétés métareprésentationnelles bien différentes.

les des conjonctions et leurs instructions (sens). Les phénomènes argumentatifs seraient donc le résultat de l'usage et non de phénomènes linguistiques.

Deuxièmement, l'analyse argumentative n'explique pas les propriétés échoïques de *puisque*. Le recours à la théorie de l'énonciation n'est en effet pas suffisant pour expliquer l'emploi échoïque de *puisque*, qui est généralement donné comme exemple d'analyse énonciative, comme en (40) :

(40) Donne-moi le tiércé, puisque tu sais tout.

Cet exemple montre que *puisque* enchaîne sur l'énonciation, à savoir sur une reprise ironique d'un énoncé de l'interlocuteur (*je sais tout*), comme justification d'une demande absurde. Or, ce que cette analyse ignore, c'est que *puisque*, au contraire de *parce que*, exhibe des propriétés non-vériconditionnelles : *parce que* est au contraire un connecteur factif, comme le montre l'absurdité de (41) :

(41) ?? Donne-moi le tiércé, parce que tu sais tout.

Troisièmement, l'analyse argumentative ne dit rien de la relation entre le sens causal et le sens argumentatif de *parce que*, et encore moins des raisons de l'existence de deux *parce que* (opérateur et connecteur). Il est en effet surprenant que rien ne soit dit sur le sens causal et la relation entre les valeurs explicatives et justificatives de *parce que* comme connecteur. Comment en effet relier la causalité, qui concerne les relations entre événements, et l'explication ou la justification ? Comment articuler de plus les valeurs explicatives et justificatives de l'argumentation ? Comment enfin expliquer qu'un même mot (*parce que*) se soit spécialisé au point de donner lieu à deux mots sémantiquement si différents ? Aucune de ces questions ne reçoit de réponse dans le cadre de l'approche argumentative. Pis, aucune de ces questions n'est soulevée dans l'article du Groupe λ -1¹³.

Quatrièmement, l'analyse argumentative ne dit rien des emplois épistémiques de *parce que*, que l'on peut représenter par l'exemple authentique suivant (Nathanaël, environ 24 mois) :

(42) Je suis triste, parce que je pleure.

Dans cet exemple, la relation causale qui existe dans le monde n'est pas [PLEURER(x) CAUSE TRISTE(x)], mais [TRISTE(x) CAUSE PLEURER(x)]. Or l'ordre de présentation des événements n'est pas l'ordre standard

¹³ A la décharge des auteurs, on notera que la question de l'ambiguïté ou de l'univocité de la signification linguistique n'a été explicitement posée qu'à partir du travail de Horn (1985) et des pragmaticiens pertinentistes (Carston 2002 par exemple).

de *parce que*, celui dans lequel le connecteur introduit la cause (43), puisqu'en (42) *parce que* introduit la conséquence :

(43) Je pleure parce que je suis triste.

Enfin, l'analyse argumentative se contente de ne donner qu'une analyse énonciative des emplois pragmatiques : tout enchaînement qui ne se ferait pas sur le contenu serait un enchaînement soit sur l'acte de langage (44a) soit sur l'acte d'énonciation (44b) :

(44) a. Dépêche-toi, parce qu'on va être en retard.
b. Marie est enceinte, puisque tu veux tout savoir.

Ces deux énoncés reçoivent dans l'analyse argumentative classique les descriptions suivantes :

(45) a. Je te demande de te dépêcher, et je justifie ma demande en t'informant qu'on va être en retard.
b. Je t'informe que Marie est enceinte, et je justifie mon acte d'énonciation (le fait de t'informer que Marie est enceinte) par le fait que tu veux tout savoir.

On remarquera que dans une analyse pragmatique inférentielle, les énoncés (44) recevraient une description moins complexe, comme en (46) :

(46) a. Le fait d'être en retard explique l'ordre du locuteur.
b. Le fait que l'interlocuteur veuille tout savoir explique pourquoi le locuteur informe son interlocuteur que Marie est enceinte.

On voit donc que l'analyse argumentative est en fait une approche pragmatique énonciative, qui donne une lecture cherchant davantage à montrer en quoi les marqueurs pragmatiques sont en rapport avec l'énonciation qu'à expliquer des fait de compréhension¹⁴.

4.2. L'analyse pragmatique de *parce que*

Nous allons maintenant présenter rapidement l'approche pragmatique, basée sur l'analyse de Sweetser (1990) de *because* en anglais. Son analyse fait intervenir une distinction entre trois emplois, que l'on appellera causal (47a), acte de langage (47b), et épistémique (47c). Alors que la littérature sur *parce que/because* appelle le premier emploi sémantique, les deux derniers sont pragmatiques (Zufferey 2006, 2007 pour le français, Pander Maat & Sanders 2000 pour le néerlandais) :

(47) a. Max est de mauvaise humeur parce que son article a été refusé.
b. Est-ce que Max est de mauvaise humeur ? Parce que son article a été refusé.
c. L'article de Max doit avoir été refusé, parce qu'il est de mauvaise humeur.

¹⁴ On est proche ici d'une analyse autoréférentielle du sens (cf. Récanati 1979 pour une présentation générale).

Voici, sans entrer dans les détails, des paraphrases ordinaires de ces trois emplois :

- (48) a. Le refus de l'article de Max **cause** sa mauvaise humeur.
 b. Le refus de l'article de Max **explique** la question du locuteur sur son humeur.
 c. La mauvaise humeur de Max permet de **conclure** que son article a été refusé.

On voit que la différence essentielle entre les deux analyses proposées tient au fait qu'un emploi supplémentaire de *parce que* est donné, qui lui est refusé dans la plupart des analyses (cf. note 10), l'emploi épistémique¹⁵. Mais au-delà de ces différences, il apparaît que l'analyse pragmatique de *parce que* a reçu depuis quelques temps une confirmation empirique et développementale intéressante : Sandrine Zufferey a en effet montré de manière convaincante dans sa thèse (Zufferey 2007) un ordre d'acquisition des emplois de connecteur qui va de l'emploi sémantique aux emplois pragmatiques, les emplois épistémiques (ou métacognitifs) étant les plus tardivement acquis, comme l'indique (49) :

- (49) a. **Ordre d'acquisition des emplois de *parce que* (PQ)**
 PQ causal & PQ acte de langage < PQ épistémique

Mais cette analyse a d'autres avantages. D'une part elle permet de comprendre les relations de proximité entre *parce que* et *car*, par opposition à *puisque*. Les séries (50) et (51) le montrent explicitement : les trois emplois de *parce que* sont acceptables avec *car*, mais pas avec *puisque* :

- (50) a. Max est de mauvaise humeur car son article a été refusé.
 b. Est-ce que Max est de mauvaise humeur, car son article a été refusé ?
 c. L'article de Max doit avoir été refusé, car il est de mauvaise humeur.
 (51) a. ? Max est de mauvaise humeur puisque son article a été refusé¹⁶.
 b. ? Est-ce que Max est de mauvaise humeur, puisque son article a été refusé ?
 c. ? L'article de Max doit avoir été refusé, puisqu'il est de mauvaise humeur.¹⁷

Mais l'analyse pragmatique, ou tout au moins la version que nous en présentons, a un dernier avantage, non des moindres : alors que

¹⁵ Cf. Moeschler (1989) et Fornel (1989) pour une exception.

¹⁶ Le sens causal est impossible, seul le sens explicatif étant acceptable.

¹⁷ Il est intéressant de noter que la lecture souhaitée ici, avec coréférence, est bloquée par *puisque* : la seule lecture possible est une lecture disjonctive référentiellement entre l'auteur de l'article et Max.

l'analyse argumentative ne fait qu'entériner une distinction linguistique entre *parce que*-opérateur sémantique et *parce que*-connecteur pragmatique, sans expliquer les relations entre le sens causal du premier et la valeur explicative du second, l'analyse pragmatique n'a pas de difficulté à expliciter une telle relation¹⁸. En effet, dans la lecture explicative, les éventualités sont toujours distantes dans la chaîne causale (la proximité exprimée en termes de causalité directe donne lieu à la lecture causale) ; de plus, la lecture explicative peut présenter une situation où le début de la chaîne causale est représenté par un état, qui n'a pas intrinsèquement de pouvoir causal (Blochowiak ici-même pour une discussion étendue). Ces deux situations sont représentées par les exemples (52) :

- (52) a. Jean a été opéré parce que Marie l'a poussé dans le précipice.
b. Le médecin soigne Axel parce qu'il est malade.

Dans les deux cas, la valeur de *parce que* est explicative, et l'explication est directement liée à l'existence d'une chaîne causale sur laquelle nous pouvons localiser les événements : en (52a), l'événement de *pousser Jean* est distant temporellement et causalement de l'événement *opérer Jean* ; en (52b), le premier item de la chaîne causale est un état (*Axel est malade*), qui ne peut littéralement pas causer l'événement *le médecin soigne Axel* : cet événement a lieu parce qu'on lui a demandé de se déplacer à l'endroit où se trouve Axel.

Enfin, le modèle pragmatique explique sans difficulté les deux autres emplois : acte de langage et épistémique.

(i) **Emploi acte de langage** : comment expliquer les relations entre l'emploi acte de langage et la causalité, comme en (53) ?

- (53) Tu viens ? Parce qu'on est en retard.

L'analyse causale sera la suivante : le fait d'être en retard cause la question du locuteur, ce que l'on peut représenter en (54) :

- (54) [*on est en retard*] CAUSE [QUESTION (*tu viens*)]

Comme le montre l'analyse (54), nul n'est besoin de recourir ici à une notion comme la justification ; en effet, dans l'analyse argumentative classique, la question serait justifiée par l'affirmation qui suit. Or on peut montrer, et l'analyse (54) le fait sans difficulté, que la relation qui existe entre la question et l'affirmation peut se réduire à une relation

¹⁸ On notera cependant que les analyses pragmatiques, que ce soit chez Sweetser ou Pander Maat et Sanders, ne proposent qu'une analyse disjonctive des emplois de *parce que*. Zufferey (2007) fournit la première intégration de ces différents emplois dans un modèle pragmatique motivé à la fois du point de vue descriptif, théorique et expérimental.

causale ; simplement, un fait ne cause pas ici un fait, mais un acte de langage.

(ii) **Emploi épistémique** : Nous rappellerons l'exemple d'un tel emploi, qui contraste avec l'emploi sémantique ou causal de *parce que*, en reprenant les exemples (traduits en français) de Sweetser :

- (55) a. Jean est revenu parce qu'il l'aime. (emploi causal)
 b. Jean l'aime, parce qu'il est revenu. (emploi épistémique)

La lecture épistémique peut se paraphraser comme suit : le fait que Jean soit revenu me permet de conclure qu'il l'aime. Mais le point crucial, qui permet la comparaison avec l'emploi causal, est le suivant : la relation causale entre les deux faits est toujours la même, à savoir (56a) ; il serait en effet pour le moins infondé de considérer que la présence de *parce que* impose un ordre causal différent, à savoir (56b) :

- (56) a. [*Jean l'aime*] CAUSE [*Jean est revenu*]
 b. [*Jean est revenu*] CAUSE [*Jean l'aime*]

Le point crucial est donc que la lecture épistémique inverse simplement l'ordre cause-conséquence, comme le montre (57) :

- (57) a. Lecture causale : CONSÉQUENCE *parce que* CAUSE
 b. Lecture épistémique : CAUSE *parce que* CONSÉQUENCE

Nous sommes ainsi dans une situation intéressante, mais non satisfaisante : nous disposons d'un modèle argumentatif qui n'est pas explicatif, mais qui a l'intérêt, non négligeable, de souligner qu'un connecteur comme *parce que* est lié à l'argumentation. En face, nous disposons d'un modèle pragmatique qui explique les relations entre les trois emplois de *parce que*, sans pour autant dire quoi que ce soit sur ses relations avec l'argumentation. Nous allons terminer cet article en examinant les relations entre *parce que*, la causalité et l'argumentation.

5. *Parce que*, la causalité et l'argumentation

5.1. Une hypothèse sur la relation entre causalité et argumentation

Nous avons vu que nous pouvions relier lecture causale et lecture explicative, à condition d'avoir à disposition un modèle sémantique intégrant les chaînes causales. Nous avons aussi montré comment les emplois acte de langage et épistémique étaient reliés aux emplois causaux. Notre argumentation procède en fait d'une distinction entre emploi de base, que nous supposons être l'emploi causal, et emplois dérivés (acte de langage et épistémique).

Notre hypothèse est donc que l'emploi épistémique est non seulement acquis plus tardivement, mais qu'il est aussi plus complexe. Une question demeure cependant : comment expliquer la bizarrerie de

l'emploi épistémique ? Comment expliquer que l'emploi épistémique conserve la relation causale ? Nous avons donné dans Moeschler 2010a, 2010b, soumis), un argument strictement distributionnel : l'emploi épistémique ou inférentiel de *parce que* est le seul qui garantisse la relation causale dans l'ordre cause-conséquence, mais avec un coût de traitement plus important que l'usage causal ordinaire. Nous aimerions maintenant augmenter la force de l'argument selon lequel la relation causale est conservée dans la lecture épistémique. Pour nous, la relation causale est en effet une relation *conservatrice*. En voici la définition :

(58) **Relation conservatrice**

Une relation R est conservatrice ssi R impose de conserver la relation conceptuelle entre représentations à forme propositionnelle malgré les instructions (procédurales) portées par une marque linguistique.

Dans Moeschler (2000), nous avons montré que l'ordre temporel et de manière générale les inférences directionnelles imposées par les temps verbaux en français ne sont pas des relations conservatrices : elles sont en effet annulables sous la présence de connecteurs pragmatiques, dont la force directionnelle est plus grande. En revanche, la causalité semble résister au marquage linguistique, comme le montrent les emplois épistémiques ou inférentiels de *parce que*. Que les relations temporelles ou causales soient ou ne soient pas conservatrices n'infirme pas le principe pragmatique suivant : l'information contextuelle est plus forte que l'information linguistique (cf. principe A dans Moeschler 2000, et Moeschler 2003b pour une argumentation complète).

Comment pouvons-nous maintenant intégrer l'analyse argumentative dans notre approche de la causalité ? Nous rappellerons que l'analyse argumentative classique ne dit rien sur le statut causal de *parce que*, ni sur les propriétés des arguments. On peut se demander en effet si l'hypothèse de Roulet et al., selon laquelle *parce que* introduit un argument, peut recevoir une justification empirique. Dans la théorie de l'argumentation de la langue, le test, pour déterminer le statut d'un argument, est la possibilité d'ajouter *presque* ou *même* à un énoncé, qui lui confirme son statut d'argument – orientation positive pour *presque*, statut d'argument le plus fort pour *même*. Or on constate que si les énoncés (59) sont clairement argumentatifs, l'adjonction de *parce que* pour expliciter le statut d'argument, les rend moins bons¹⁹ :

- (59) a. La Suisse ne méritait pas d'être éliminée de l'Euro : elle a presque gagné contre la Turquie.

¹⁹ Cf. Moeschler & Reboul (1994, chap. 10) pour la description des propriétés argumentatives que sont l'*orientation* et la *force*.

b. La Suisse aurait pu gagner l'Euro : elle a même battu la meilleure équipe du tournoi.

- (60) a. ? La Suisse ne méritait pas d'être éliminée de l'Euro, parce qu'elle a presque gagné contre la Turquie.
 b. ? La Suisse aurait pu gagner l'Euro, parce qu'elle a même battu la meilleure équipe du tournoi.

En revanche, sans les opérateurs argumentatifs *presque* et *même*, les discours en (60) passent nettement mieux :

- (61) a. La Suisse ne méritait pas d'être éliminée de l'Euro, parce qu'elle a gagné contre la Turquie.
 b. La Suisse aurait pu gagner l'Euro, parce qu'elle a battu la meilleure équipe du tournoi.

L'impression que donnent ces exemples est qu'il semble y avoir un conflit entre deux propriétés argumentatives : être un argument d'une part, ce qu'explicitent les opérateurs *presque* et *même*, et être une explication d'autre part, ce qu'explique *parce que*.

Si l'on regarde de près les propriétés sémantiques et pragmatiques de *parce que* et des opérateurs argumentatifs, on arrive au constat suivant : (i) *parce que* introduit une cause ou une explication ; (ii) dans l'argumentation, il existe une relation entre un argument et une conclusion.

Si *parce que* est un connecteur causal et un connecteur argumentatif, alors les deux relations suivantes doivent être vraies :

- (a) CONSÉQUENCE *parce que* CAUSE (*parce que* causal)
 (b) CONCLUSION *parce que* ARGUMENT (*parce que* argumentatif).

En d'autres termes, *parce que* argumentatif devrait introduire un argument. La question, que la bizarrerie de (60) ne peut que nous autoriser à poser, est de savoir si une cause peut être un argument, ou d'une manière plus générale si une explication peut être un argument. Poser de manière crue, cela revient à se demander si expliquer revient à argumenter.

Nous répondrons à ces questions de manière négative. Mais nous aimerions justifier notre position, en partant de ce qu'est une *explication* (cf. sur ce point le travail très approfondi de Blochowiak 2007). Une explication est fondamentalement une réponse à une question *pourquoi* ?

Prenons l'exemple fictif suivant. Admettons la situation dans laquelle peu d'étudiants de Jacques ont réussi leur examen de pragmatique et que l'explication donnée est que son cours est trop difficile pour des étudiants de BA (*Bachelor*). On pourrait représenter cette situation à l'aide des discours suivants :

- (62) a. Peu d'étudiants de Jacques ont réussi leur examen de pragmatique. Son cours est trop difficile pour des étudiants de BA.
 b. Peu d'étudiants de Jacques ont réussi leur examen de pragmatique parce que son cours est trop difficile pour des étudiants de BA.
 c. Peu d'étudiants de Jacques ont réussi leur examen de pragmatique. Pourquoi ? Parce que son cours est trop difficile pour des étudiants de BA.
 d. Pourquoi peu d'étudiants de Jacques ont-ils réussi leur examen de pragmatique ? Parce que son cours est trop difficile pour des étudiants de BA.

Si nous devons maintenant trouver une expression argumentative de cette situation, à savoir trouver un moyen d'argumenter, on constate que l'argumentation n'aurait pas pour conclusion le point de départ, à savoir que *peu d'étudiants ont réussi*. Le premier énoncé serait en effet utilisé davantage comme un argument pour appuyer la conclusion que le cours de Jacques est trop difficile. Le meilleur moyen d'exprimer cette relation argumentative explicite serait d'utiliser *donc*, comme en (63)²⁰, qui suppose la relation argumentative (64) :

- (63) Peu d'étudiants de Jacques ont réussi leur examen de pragmatique. Donc son cours est trop difficile.
 (64) ARGUMENT [*peu d'étudiants ont réussi*] & CONCLUSION [*le cours est trop difficile*]

La question est maintenant la suivante : peut-on transformer cette argumentation en *parce que* ? La réponse est positive, mais elle est surprenante, car la relation qui correspond à (65) est (66), et non (64) :

- (65) Peu d'étudiants de Jacques ont réussi leur examen de pragmatique, parce que son cours est trop difficile.
 (66) CONSÉQUENCE [*peu d'étudiants ont réussi*] & CAUSE [*le cours est trop difficile*]

Il semble qu'il y ait une contradiction entre ce que l'analyse argumentative classique supposait, à savoir *parce que* introduit un argument, et l'analyse pragmatique – *parce que* introduit une cause. Avec *parce que* argumentatif, il n'y aurait pas de relation entre cause et argument, mais une relation entre cause et conclusion : les causes (introduites par *parce que*) seraient donc des conclusions et non des arguments.

Maintenant, on peut revenir à une situation plus favorable, en inversant l'ordre des constituants, toujours avec *parce que*, comme en (67) :

- (67) Le cours de Jacques est trop difficile pour des étudiants de BA, parce que peu d'étudiants ont réussi leur examen de pragmatique.

²⁰ Cf. Moeschler (2010a) pour une analyse de *donc*.

Mais ici, bizarrement, il semble que (67) corresponde à l'intuition que nous avons d'une argumentation, car l'analyse argumentative correspond bien à ce que Roulet et al. avaient noté, sans le démontrer : *parce que* introduit un acte d'argumentation :

(68) CONCLUSION [*le cours est trop difficile*] & ARGUMENT [*peu d'étudiants ont réussi*]²¹

On est donc dans la situation que nous recherchions, avec un parallélisme entre causalité et argumentation. Mais l'usage dont il est question ici est l'usage épistémique, puisque (68) correspond à (69) :

(69) CAUSE [*le cours est trop difficile*] & CONSÉQUENCE [*peu d'étudiants ont réussi*]

En d'autres termes, nous arrivons à une conclusion confirmant une thèse ancienne, mais la modifiant substantiellement : les emplois argumentatifs de *parce que*, où *parce que* introduit un argument (67), sont ses usages épistémiques et non causaux.

Il y aurait donc deux *parce que* en relations avec l'argumentation :

(i) ***parce que* explicatif** : *parce que* introduit une cause, qui est du point de vue argumentatif la conclusion ;

(ii) ***parce que* épistémique** : *parce que* introduit la conséquence, qui est du point de vue argumentatif l'argument.

Mais dans les deux cas de figure, les relations suivantes sont conservées :

(70) **Relation causale conservatrice**
CAUSE = CONCLUSION ARGUMENTATIVE
CONSÉQUENCE = ARGUMENT

(71) **Relation conservatrice de *parce que***
a. *parce que* explicatif ou causal : CONSÉQUENCE *parce que* CAUSE
→ ARGUMENT *parce que* CONCLUSION
b. *parce que* épistémique ou argumentatif : CAUSE *parce que* CONSÉ-
QUENCE → CONCLUSION *parce que* ARGUMENT

5.2. Application aux argumentations et événements négatifs

J'aimerais maintenant examiner une dernière question : que se passe-t-il lorsqu'il n'y a pas de relation conceptuelle causale entre les constituants de l'argumentation ? Cette question est en effet légitime, car nous n'avons examiné jusqu'ici que des cas favorables, pour lesquels il n'y avait pas de difficulté à trouver des relations conceptuelles cau-

²¹ On notera que cet ordre CONCLUSION-ARGUMENT ne peut pas être reproduit par *donc* :

?? Les cours de Jacques sont trop difficiles pour des étudiants de BA, donc peu d'étudiants ont réussi leur examen de pragmatique.

sales entre constituants. En d'autres termes, comment expliquer les argumentations non causalement motivées ?

Un bon test pour comprendre de telles situations est de prendre des exemples négatifs, car les énoncés négatifs ne sont pas causalement connectés, en tout cas pas directement causalement connectés. Soit l'exemple suivant :

(72) Marie ne viendra pas parce que Pierre ne viendra pas.

L'interprétation de (72) peut être donnée par la conditionnelle (73b), qui est dérivée de (73a) par une règle de négation formulée en (74) :

(73) a. Si Pierre vient, alors Marie viendra.
b. Si Pierre ne vient pas, alors Marie ne viendra pas.

(74) **Règle de négation**
Si [CAUSE (P) & CONSÉQUENCE (Q)] est le cas, alors [CAUSE (NON-P) & CONSÉQUENCE (NON-Q)] est aussi le cas.

On constate en effet que la venue de Pierre est une condition suffisante à la venue de Marie, ce que l'argumentation à l'aide de *parce que* exprime en termes causaux. (75) pose les relations causales à l'origine de (71) :

(75) a. CAUSE [*Pierre vient*] & CONSÉQUENCE [*Marie vient*]
b. CAUSE [NON [*Pierre vient*]] & CONSÉQUENCE [NON [*Marie vient*]]

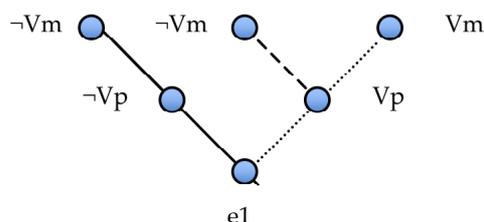
Dans le cas d'une argumentation basée sur la négation, où a priori aucune relation causale ne connecte les événements, la relation causale est inférée pragmatiquement sur la base d'une relation conceptuelle par une règle de négation.

On arrive ainsi à la même conclusion que celle posée dans Moeschler (2007a), mais par une voie différente : ce qui fonde la relation entre un argument et sa conclusion est une règle conceptuelle causale. Les règles argumentatives sont donc dérivées de règles causales.

J'aimerais montrer maintenant comment une telle argumentation négative peut se représenter dans une logique du temps ramifié. Supposons que nous puissions connecter causalement la venue de Pierre (cause, notée Vp) et la venue de Marie (conséquence, notée Vm). Dès lors, on peut envisager des chemins variés reliant non seulement ces deux événements positifs, mais aussi les événements que sont leur négation, à savoir $\neg Vp$ et $\neg Vm$ ²².

(76) Les histoires de Pierre et Marie

²² Nous supposerons que l'on peut parler d'événements négatifs, et donc que $\neg Vp$ et $\neg Vm$ sont des événements. Cf. Saussure (2000) pour un tel argument.



Ce que montre (76), c'est que les histoires de Pierre et Marie, à partir d'un événement $e1$ quelconque, peuvent donner lieu à trois histoires (les événements non réalisés sont représentés en pointillé) :

- Pierre vient et Marie vient : $Vp < Vm$ ²³
- Pierre vient et Marie ne vient pas : $Vp < \neg Vm$
- Pierre ne vient pas et Marie ne vient pas : $\neg Vp < \neg Vm$

La deuxième histoire (b) est possible dans le monde, mais inconsistante avec la règle causale (75a). À partir de cette règle, deux histoires sont donc possibles ; la première (a) et la troisième (c). On voit donc que les énoncés négatifs ne sont pas déconnectés des énoncés positifs, mais que plus il existe de relations conceptuelles causales, plus ils s'éloignent de leur contrepartie positive.

Dans le cas des argumentations, que les énoncés soient positifs ou négatifs, on peut dire que ce que font des connecteurs comme *parce que*, c'est de contraindre, restreindre le champ des possibles. La négation n'est donc pas simplement une relation de complémentarité²⁴, invitant à envisager toutes les alternatives : elle impose au contraire une restriction des possibles, notamment lorsqu'elle s'applique aux événements.

On pourrait illustrer ce point, en imaginant un récit composé principalement d'événements négatifs : le chemin imposé serait dès lors une suite de virages, en fonction du caractère positif ou négatif des événements :

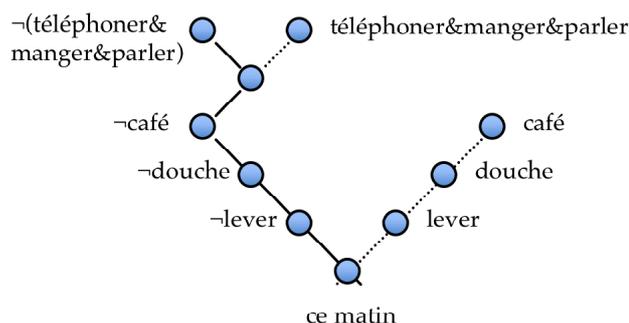
- (77) Ce matin, vous ne vous levez pas, vous n'irez pas prendre votre douche, ni ne préparerez votre café. Vous resterez au lit, toute la journée, sans répondre au téléphone, sans manger, sans parler à quiconque.

²³ < représente la précédence immédiate.

²⁴ Cf. cependant Moeschler (2007b) pour une utilisation en pragmatique de la complémentarité ensembliste associée à la négation.

(78) représente partiellement ce genre de situation, conceptuellement tout à fait représentable :

(78) Une histoire d'événements négatifs²⁵



Dernier exemple, car il a donné lieu à une première proposition d'analyse dans Moeschler (2003a) et (2007a), concernant une argumentation *ad hoc*, incluant *parce que*, deux énoncés négatifs et le futur. Cet énoncé a fait l'objet d'une campagne de communication de la part d'Air France le jour de l'immobilisation définitive du Concorde au sol. Il est signé du PDG de la compagnie française, Jean-Cyrille Spinetta, en dessous d'une photographie montrant un enfant pointant dans le ciel un Concorde. Voici l'énoncé en question :

(79) Le Concorde ne s'arrêtera pas vraiment, parce qu'il ne sortira jamais de l'imaginaire des hommes.

L'analyse proposée dans ces deux articles reposait sur un principe identique à celui proposé ici : une règle de négation est basée sur une règle conceptuelle causale, que l'on peut formuler informellement en (80a), et son corrélat négatif, à l'origine de l'argumentation en *parce que*, en (80b) :

(80) a. La sortie du Concorde de notre esprit CAUSE le fait de dire qu'il s'arrêtera.
b. La non-sortie du Concorde de notre esprit CAUSE le fait de dire qu'il ne s'arrêtera pas.

Mon analyse se poursuivait avec deux implications : l'argumentation en question consiste à connecter deux états de deux chaînes causales et à corrélérer leur contrepartie négative. Nous terminions l'analyse en prétendant que le principe de connexion causale des argumentations est général, mais que ce qui est spécifique ou *ad hoc* sont

²⁵ Nous représentons les événements positifs non réalisés en pointillés et les événements négatifs réalisés en traits pleins.

les concepts mis en relation. Nous prédisions, vu le caractère particulièrement *ad hoc* de cette argumentation, que la formule n'allait pas être reprise et ne donnerait pas lieu à des argumentations ultérieures²⁶. Une argumentation était ainsi définie comme une connexion causale productive de deux états appartenant à deux chaînes causales différentes.

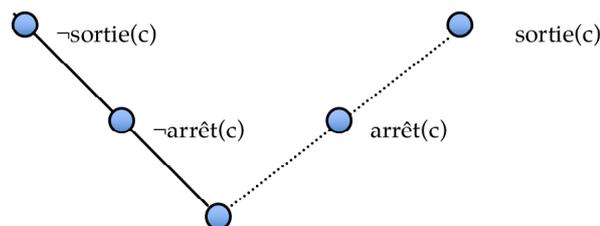
Nous aimerions amender cette analyse sur deux points. Le premier concerne l'emploi de *parce que* : notre analyse était tributaire d'une interprétation énonciative, puisque le second argument de la relation cause était préfacé par le prédicat *dire*. Relativement à l'analyse des argumentations que nous avons proposée, nous pouvons maintenant supposer que cet emploi de *parce que* est épistémique, ce que l'on peut paraphraser par (81) :

(81) Le non-arrêt du Concorde CAUSE sa non-sortie de notre esprit.

Cette analyse est plus simple du point de vue de son contenu, et plus acceptable intuitivement²⁷.

Mais encore faut-il qu'elle soit motivée du point de vue conceptuel. C'est ici que nous allons maintenir le principe de la règle de négation, mais l'appliquer à une représentation arborescente des événements. Ce qui motive (81), c'est simplement que le présupposé de l'argumentation de M. Spinetta est l'idée que si le Concorde s'était arrêté, alors il serait sorti de notre esprit, ce que l'on peut représenter en (82) :

(82) Une analyse alternative



La relation entre les deux énoncés connectés par *parce que* est ainsi motivée conceptuellement.

²⁶ On peut penser à de nombreuses formules qui se sont propagées dans la culture (française), reprises sous forme de citations *verbatim* ou non, comme par exemple « Tout ce qui est excessif est insignifiant » (Talleyrand).

²⁷ La première analyse était basée sur l'hypothèse forte que *parce que* introduit toujours une cause.

Notre hypothèse est donc que les argumentations avec des énoncés négatifs sont des relations miroir de chemins d'événements positifs. Ceci explique en partie le fait que les argumentations sont souvent basées sur des phrases d'état : les énoncés négatifs décrivent en effet des états, même si nous les avons considérés du point de vue conceptuel comme de purs événements.

6. Conclusion

Dans cet article, nous avons montré que fondamentalement, *parce que* a un sens causal. Son sens explicatif est lié à des conditions précises sur les chaînes causales (causalité indirecte) et son sens argumentatif est épistémique.

Nous avons ainsi non pas résolu d'anciens problèmes, mais mis en relation des faits généralement non traités dans un modèle cohérent et consistant : d'une part la nature argumentative de *parce que*, d'autre part son sens fondamentalement causal.

Quelles sont les implications possibles d'un tel traitement ? Nous en voyons principalement trois, sur lesquelles nous allons nous pencher pour terminer cet article.

Premièrement, si l'argumentation en *parce que* relève principalement de ses emplois épistémiques, on devrait prédire que l'acquisition du *parce que* argumentatif ne peut intervenir qu'une fois l'emploi épistémique acquis. L'argumentation devrait être le dernier stade d'acquisition de *parce que*.

Deuxièmement, notre hypothèse sur la connexion entre argumentation, négation et causalité devrait nous permettre de faire des hypothèses nouvelles sur le rôle de la négation non seulement dans l'acquisition de l'argumentation, mais aussi sur la façon dont la négation permet de construire en miroir des relations causales sur la base de schémas causaux.

Enfin, une partie importante de notre recherche sur la causalité est basée sur le statut des états comme déclencheurs de relations causales (cf. Blochowiak 2009). Si notre hypothèse sur la relation entre négation et causalité est correcte, alors nous devrions avoir un argument empirique fort pour expliciter les raisons pour lesquelles les états peuvent avoir un pouvoir causal, de la même manière que des événements négatifs sont connectés causalement.

Bibliographie

- ANSCOMBRE J.C. & DUCROT (1977), « Deux mais en français ? », *Lingua* 43, 23-40.
- ANSCOMBRE J.C. & DUCROT (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

- ASHER N. (1997), « Événements, Faits, Propositions et Anaphore Évolutive », *Verbum* 19/1-2, 137-176
- ASHER N. & LASCARIDES A. (2003), *Logic of Conversations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BLOCHOWIAK J. (2007), *Le puzzle, Pourquoi... ? – Comment... ? ou le problème de la non-uniformité des opérateurs interrogatifs dans les questions concernant le savoir et la croyance*, Mémoire de DEA, Université de Genève, Département de Linguistique.
- BLOCHOWIAK J. (2009), « La relation causale, ses relata et la négation », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 29, 149-172.
- CARSTON R. (2002), *Thoughts and Utterances. The Pragmatics of Explicit Communication*, Oxford, Basil Blackwell.
- CHIERCHIA G., FOX D. & SPECTOR D. (à paraître), « The grammatical view of scalar implicatures », in MAIENBORN C., VON HEUSINGER K. & PORTNER P. (eds), *Semantics. An International Handbook of Natural Language Meaning*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- CORNULIER B. de (1985), *Effets de sens*, Paris, Minuit.
- DUCROT O. (1973), *La preuve et le dire*, Paris, Mame.
- DUCROT O. (1980), *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit.
- DUCROT O. et al. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- FORNEL M. de (1989), « Parce que et le problème de l'inférence », *Cahiers de linguistique française* 10, 171-192.
- GAZDAR G. (1979), *Pragmatics. Implicature, Presupposition, and Logical Form*, New York Academic Press.
- GEIS M. & ZWICKY A. (1971), « On invited inference », *Linguistic Inquiry* 2, 561-6.
- GRICE H.P. (1989), *Studies in the Way of Words*, Cambridge (Mass.), London, Harvard University Press.
- GRIZE J.B. (1973), *Logique moderne. Fascicule III*, Paris, Mouton Gauthier-Villars.
- GROUPE λ-1 (1975), « Car, parce que, puisque », *Revue romane* 10, 248-280.
- HORN L.R. (1985), « Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity », *Language* 61/1, 121-174.
- HUME D. (1739-1740), *A Treatise of Human Nature*, London, Millar.
- LEVINSON S.C. (2000), *Presumptive Meanings. The Theory of Generalized Conversational Implicature*, Cambridge (Mass.), The MIT Press.
- MOESCHLER J. (1989), *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOESCHLER J. (2000), « Le Modèle des Inférences Directionnelles », *Cahiers de linguistique française* 22, 57-100.
- MOESCHLER J. (2003a), « L'expression de la causalité en français », *Cahiers de linguistique française* 25, 11-42.

- MOESCHLER J. (2003b), « Economy and pragmatic optimality : the case of directional inferences », *Generative Grammar@Geneva* 3, 1-20.
- MOESCHLER J. (2007a), « Discours causal, chaîne causale et argumentation », *Cahiers Chronos* 18, 69-86.
- MOESCHLER J. (2007b), « Why are there no negative particulars? Horn's conjecture revisited », *Generative Grammar@Geneva* 5, 1-13.
- MOESCHLER J. (2010a), « Connecteurs causaux, inférentiels et temporels. Pourquoi *parce que* est le seul connecteur causal en français », *Rivista Ginevra – Napoli. Quaderno di Lingua, Letteratura e Cultura*, Naples, Università degli Studi di Napoli L'Orientale.
- MOESCHLER J. (2010b), « Causal, Inferential and Temporal Connectives : Why *parce que* Is The Only Causal Connective in French », in HANCIL S. (ed.), *The Role of Affect in Discourse Markers*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 125-149.
- MOESCHLER J. (soumis), « Causality and non-iconic order in French », *Journal of Pragmatics*.
- MOESCHLER J., CHEVALLIER C., CASTELAIN T., VAN DER HENST J.B., TAPIERO I. (2006), « Le raisonnement causal : de la pragmatique du discours à la pragmatique expérimentale », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 27, 241-262.
- MOESCHLER J. & REBOUL A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- PANDER MAAT H. & SANDERS T. (2000), « Domains of use or subjectivity? The distribution of three Dutch causal connectives explained », in COUPER-KUHLEN E. & KORTMANN B. (eds), *Cause – Condition – Concession – Contrast*, Berlin, Mouton de Gruyter, 59-81.
- REBOUL A. (2003), « Causalité, force dynamique et ramifications temporelles », *Cahiers de linguistique française* 25, 43-69.
- REBOUL A. (2007), *Langage et cognition humaine*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- RÉCANATI F. (1979), *La transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique*, Paris, Seuil.
- ROULET E., AUCHLIN A., MOESCHLER J., RUBATTEL C., SCHELLING M. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- SAUSSURE L. de (2000), *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*, thèse de doctorat, Université de Genève.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell.
- SWEETSER E. (1990), *From Etymology to Pragmatics. Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*, Cambridge, Cambridge University Press.
- WILSON D. & SPERBER D. (1993), « Pragmatique et temps », *Langages* 112, 8-25.
- ZUFFEREY S. (2006), « Connecteurs pragmatiques et métareprésentation : l'exemple de *parce que* », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 27, 161-179.

ZUFFEREY S. (2007), *Pragmatique lexicale et métareprésentation. Étude théorique et empirique de l'utilisation et de l'acquisition des connecteurs pragmatiques*, thèse de doctorat, Université de Genève.